

Envoyé en préfecture le 23/03/2022

Reçu en préfecture le 23/03/2022

Affiché le

ID : 074-217400266-20220314-2022_019_3-BF



Commune de LA BALME DE SILLINGY



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

14/03/2022

SOMMAIRE

Introduction

La section de fonctionnement

Lexique

Données consolidées

La section d'investissement

Lexique

Données consolidées

Le résultat de clôture

Le Budget Annexe Restaurant

Données consolidées

Le résultat de clôture

INTRODUCTION

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ;

Le compte administratif retrace l'ensemble des opérations budgétaires exécutées pour l'année échue. Il respecte les ouvertures de crédits votés lors du budget primitif annuel et des décisions modificatives prises au cours de l'exercice. Ainsi, il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et recettes, il présente donc les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Maire au conseil municipal qui l'arrête définitivement par vote avant le 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice.

Le budget 2021 a été voté le 29 mars 2021 par le conseil municipal, il peut être consulté sur le site internet de la commune.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les charges de personnel ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à développer les équipements publics.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des prestations fournies aux Balméens, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, et à diverses subventions. Elles représentent 6 913 470,18 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des charges de personnel, de l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, des achats de matières premières et de fournitures, des prestations de services effectuées, des subventions versées aux associations et organismes comme le centre communal d'action sociale (CCAS), puis des intérêts d'emprunts à payer. Elles représentent 4 456 425,08 euros.

L'écart constaté entre le volume de recettes et de dépenses constitue l'autofinancement, c'est la capacité de La Balme de Sillingy à financer elle-même ses projets sans recourir à des recettes extérieures, comme les emprunts par exemple.

❖ LEXIQUE

Dépenses :

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurance, les fournitures scolaires, les frais liés au centre de loisirs, etc.

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel (rémunérations, charges salariales et patronales, caisses de retraite, médecine du travail, assurance des risques statutaires)

Chapitre 014 : Il s'agit des divers dégrèvements des taxes, des prélèvements de l'Etat au titre des fonds de péréquation nationaux.

Chapitre 65 : Ce chapitre retrace les dépenses liées à l'informatique, aux indemnités, cotisations, et frais des élus, et au versement des subventions aux associations, CCAS, etc.

Chapitre 66 : Ce chapitre comprend les remboursements des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Ce chapitre comprend les charges exceptionnelles (pénalités diverses, subventions exceptionnelles, annulations de dette, etc.).

Chapitre 68 : Ce chapitre comprend les dotations aux amortissements : L'amortissement est une technique comptable qui permet chaque année de constater forfaitairement la dépréciation des immobilisations et de dégager les ressources pour pouvoir les renouveler régulièrement. Ce procédé comptable permet d'étaler dans le temps la charge consécutive au remplacement des immobilisations.

Recettes :

Chapitre 013 : Il comprend les remboursements sur charges de personnel, sociales, ou de prévoyance (versements suite à un accident de travail par exemple).

Chapitre 70 : Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les produits de services (cimetière, stationnement, centre de loisir, restaurant scolaire, mise à disposition de personnel, etc.).

Chapitre 73 : Ce chapitre concerne tous les impôts et taxes concernant directement la commune (taxes foncières et d'habitation, mais encore les reversements des fonds nationaux de péréquation, la taxe sur la consommation d'électricité, la taxe sur les droits de mutation ou de publicité foncière, etc.).

Chapitre 74 : Il concerne les dotations de l'Etat dont la dotation globale de fonctionnement (DGF) ainsi que les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations obligatoires sur les impôts locaux.

Chapitre 75 : Il concerne les revenus immobiliers, principalement de location.

Chapitre 76 : Il concerne les produits financiers (intérêts, dividendes, etc.).

Chapitre 77 : Il concerne les diverses cessions d'actifs, annulations de charges, et les produits divers exceptionnels tels que les dons ou legs.

Chapitres particuliers :

Chapitre 042 : Il concerne les opérations entre fonctionnement et investissement, notamment pour les amortissements.

Chapitre 022 : Réserve budgétaire pour dépenses imprévues.

Chapitre 002 : Excédent reporté de l'année passée.

Chapitre 023 : Résultat provisoire dégagé en investissement.

❖ DONNEES CONSOLIDEES

COMPTE ADMINISTRATIF 2021
VUE D'ENSEMBLE SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - DEPENSES (en Euros)				
CHAPITRES	LIBELLES	BUDGET 2021 + DM	REALISE 2021	CONSO. CA N-1 / BP N-1
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (ART 60-61-62-63)	1 648 715,00 €	1 370 187,95 €	83,11%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 288 815,00 €	2 214 092,03 €	96,74%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	75 000,00 €	74 753,00 €	99,67%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	232 066,05 €	230 676,38 €	99,40%
66	CHARGES FINANCIERES	125 760,91 €	119 245,41 €	94,82%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 900,00 €	15 770,63 €	88,10%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00 €	0,00 €	
022	DEPENSES IMPREVUES	308 241,08 €	0,00 €	
DEPENSES REELLES		4 696 498,04 €	4 024 725,40 €	85,70%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	454 953,84 €	409 498,97 €	90,01%
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00 €	0,00 €	
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT (Prévisionnel)	1 619 635,00 €		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 771 086,88 €	4 434 224,37 €	65,49%

II - RECETTES (en Euros)				
CHAPITRES	LIBELLES	BUDGET 2021 + DM	REALISE 2021	CONSO. CA N-1 / BP N-1
70	PRODUITS SERVICES, DOMAINES ET VENTES DIVERSES	521 934,00 €	475 180,99 €	91,04%
73	IMPOTS ET TAXES	3 442 769,00 €	3 613 703,77 €	104,97%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 475 736,00 €	1 507 624,22 €	102,16%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 939,00 €	188 833,41 €	87,04%
76	PRODUITS FINANCIERS	100,00 €	3 280,68 €	3280,68%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 500,00 €	30 363,58 €	404,85%
78	REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	5 406,00 €	0,00 €	
013	ATTENUATION DE CHARGES	29 600,00 €	51 135,21 €	172,75%
RECETTES REELLES		5 699 984,00 €	5 870 121,86 €	102,98%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	275,40 €	275,00 €	99,85%
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00 €	0,00 €	
002	EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE (2020)	1 070 827,48 €	1 070 827,48 €	100,00%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		6 771 086,88 €	6 941 224,34 €	102,51%

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à l'extension d'un groupe scolaire, à la réfection d'une voirie, etc.).

❖ LEXIQUE

Dépenses :

Chapitre 20 : Il s'agit des dépenses d'immobilisations incorporelles, nous retrouverons ici les études de terrains, les études pour travaux, les droits d'utilisations de logiciels, le site internet, etc.

Chapitre 21 : Il s'agit des dépenses d'immobilisations corporelles, tous travaux et acquisitions impactant le patrimoine de la commune se retrouvent ici une fois terminés.

Chapitre 10 : Pour notre commune ces dépenses sont uniquement liées au paiement des taxes d'aménagement d'urbanisme.

Chapitre 16 : Remboursements de cautions, mais surtout remboursements de capitaux d'emprunts.

Chapitre 27 : Il retrace les dépenses liées au remboursement des capitaux de portages fonciers.

Recettes :

Chapitre 13 : Il comprend les subventions notifiées auxquelles la commune prétend.

Chapitre 16 : Il s'agit des diverses encaisses de cautions, où de réalisation d'emprunts le cas échéant.

Chapitre 10 : Les recettes perçues à ce chapitre sont le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée et les parts communales de taxe d'aménagement.

Chapitre 1068 : Les crédits enregistrés à ce chapitre sont les excédents de fonctionnement antérieurs affectés en investissement par l'assemblée délibérante pour l'exercice concerné.

Chapitre 024 : Ces recettes correspondent aux cessions prévues pour l'exercice concerné.

Chapitres particuliers :

Chapitre 45... : Ce chapitre comprend les dépenses portées par La Balme de Sillingy pour une autre personne morale ou physique. On trouve son équilibre en recettes pour la refacturation des éléments.

Chapitre 040 : Opérations entre fonctionnement et investissement, notamment pour les amortissements.

Chapitre 041 : Il concerne les opérations patrimoniales d'investissement. Chapitre à vocation comptable pour ventiler les dépenses (Exemple : associer des études à des travaux).

Chapitre 020 : Réserve budgétaire pour dépenses imprévues.

Chapitre 001 : Excédent reporté de l'année passée.

Chapitre 021 : Résultat provisoire dégagé en investissement.

❖ DONNEES CONSOLIDEES

COMPTE ADMINISTRATIF 2021					
VUE D'ENSEMBLE SECTION D'INVESTISSEMENT					

I - DEPENSES (en Euros)					
CHAPITRES	LIBELLES	BUDGET 2021 + DM	REALISE 2021	RAR 2021	CONSO. CA N-1 / BP N-1
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	473 132,44 €	99 670,88 €	228 663,59 €	21,07%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 808 991,08 €	3 749 606,58 €	2 247 293,46 €	48,02%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 800,00 €	1 781,53 €	0,00 €	98,97%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	512 045,00 €	504 009,83 €	0,00 €	98,43%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	37 577,00 €	0,00 €	37 576,34 €	
020	DEPENSES IMPREVUES	275 214,07 €	0,00 €	0,00 €	
458101	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS - MAILLAGE VIDEOPROTECTION	338 825,92 €	96 904,80 €	0,00 €	28,60%
DEPENSES REELLES		9 447 585,51 €	4 451 973,62 €	2 513 533,39 €	47,12%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	275,40 €	275,00 €	0,00 €	99,85%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	92 217,07 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		9 540 077,98 €	4 452 248,62 €	2 513 533,39 €	46,67%

II - RECETTES (en Euros)					
CHAPITRES	LIBELLES	BUDGET 2021 + DM	REALISE 2021	RAR 2021	CONSO. CA N-1 / BP N-1
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 806 760,46 €	502 318,89 €	966 501,39 €	27,80%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 000,00 €	820,00 €	0,00 €	82,00%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	959 000,00 €	913 060,67 €	0,00 €	95,21%
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 971 231,75 €	1 971 231,75 €	0,00 €	100,00%
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
458201	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS - MAILLAGE VIDEOPROTECTION	227 689,76 €	0,00 €	0,00 €	
RECETTES REELLES		5 565 681,97 €	3 387 431,31 €	966 501,39 €	60,86%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	454 953,84 €	409 498,97 €	0,00 €	90,01%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	92 217,07 €	0,00 €	0,00 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 619 635,00 €			
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	1 807 590,10 €	1 807 590,10 €		100,00%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		9 540 077,98 €	5 604 520,38 €	966 501,39 €	58,75%

LE RESULTAT DE CLOTURE

Recettes de fonctionnement	5 870 396,46 €
Dépenses de fonctionnement	4 434 224,37 €
Résultats de fonctionnement de l'exercice (A) :	+ 1 436 172,49 €
Solde antérieur reporté (B) :	+ 1 070 827,48 €
Résultat de fonctionnement cumulé (C) :	+ 2 506 999,97 €
Recettes d'investissement	3 796 930,28 €
Dépenses d'investissement	4 452 248,62 €
Résultats d'investissement de l'exercice :	- 655 318,34 €
Solde antérieur reporté :	+ 1 807 590,10 €
Résultat d'investissement cumulé (D) :	+ 1 152 271,76 €
Restes à réaliser – Recettes	966 501,39 €
Restes à réaliser – Dépenses	2 513 533,39 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (E) :	- 1 547 032,00 €
Besoin de financement (F = D + E) :	394 760,24 €

L'on constate un résultat de fonctionnement de 2 506 999,97 euros.

L'on constate un résultat d'investissement de 1 152 271,76 euros.

Le résultat de clôture est de 3 659 271,73 euros.

Le solde des restes à réaliser s'élève à 1 547 032,00 euros et la couverture de ce solde par les résultats d'investissement n'est pas intégrale. Un besoin de financement de 394 760,24 euros subsiste. Ce besoin devra être couvert par l'affectation du résultat de fonctionnement au chapitre 1068, au minimum de ce montant. Cette affectation fait l'objet chaque année d'une délibération du conseil municipal.

LE BUDGET ANNEXE RESTAURANT

Le budget annexe du restaurant porte sur le bâtiment du « Tornet ». Cette activité distincte du budget principal traduit son activité de la sorte pour l'année échue :

❖ DONNEES CONSOLIDEES

BUDGET ANNEXE RESTAURANT

FONCTIONNEMENT	BP 2021	CA 2021	RAR 2021
Dépenses			
Chapitre 011 - Charges à caractère général	72 472,34 €	8 539,20 €	0,00 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	3 900,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	17 820,54 €	17 820,54 €	0,00 €
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>94 192,88 €</i>	<i>26 359,74 €</i>	<i>0,00 €</i>
Recettes			
Chapitre 70 - Produits des services	27 000,00 €	21 000,00 €	0,00 €
Chapitre 002 - Excédent reporté	67 192,88 €	67 192,88 €	0,00 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>94 192,88 €</i>	<i>88 192,88 €</i>	<i>0,00 €</i>
Résultat de FONCTIONNEMENT	0,00 €	61 833,14 €	0,00 €

INVESTISSEMENT	BP 2021	CA 2021	BP 2021
Dépenses			
020 - Dépenses imprévues	2 993,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	103 567,09 €	16 781,60 €	0,00 €
<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>106 560,09 €</i>	<i>16 781,60 €</i>	<i>0,00 €</i>
Recettes			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 820,54 €	17 820,54 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	88 739,55 €	88 739,55 €	0,00 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>106 560,09 €</i>	<i>106 560,09 €</i>	<i>0,00 €</i>
Résultat d'INVESTISSEMENT	0,00 €	89 778,49 €	0,00 €

❖ LE RESULTAT DE CLOTURE

Recettes de fonctionnement	21 000,00 €
Dépenses de fonctionnement	26 359,74 €
Résultats de fonctionnement de l'exercice (A) :	- 5 359,74 €
Solde antérieur reporté (B) :	+ 67 192,88 €
Résultat de fonctionnement cumulé (C) :	+ 61 833,14 €
Recettes d'investissement	17 820,54 €
Dépenses d'investissement	16 781,60 €

Résultats d'investissement de l'exercice :	+ 1 038,94 €
Solde antérieur reporté :	+ 88 739,55 €
Résultat d'investissement cumulé (D) :	+ 89 778,49 €
Restes à réaliser – Recettes	0,00 €
Restes à réaliser – Dépenses	0,00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (E) :	0,00 €
Besoin de financement (F = D + E) :	0,00 €

L'on constate un résultat de fonctionnement de 61 833,14 euros.

L'on constate un résultat d'investissement de 89 778,49 euros.

Le résultat de clôture est de 155 932,43 euros.

Le solde des restes à réaliser est nul et il n'y a aucun solde de besoin de financement. L'affectation des crédits par le conseil municipal en réserve de fonctionnement ou d'investissement ne sera pas contraint dans sa ventilation.